

Info adalia: zéro Phyto

Septembre 2022



PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

Trimestriel - Septembre 2022 - Bureau de dépôt: 5000 Namur - N° d'agrément: P917211

7

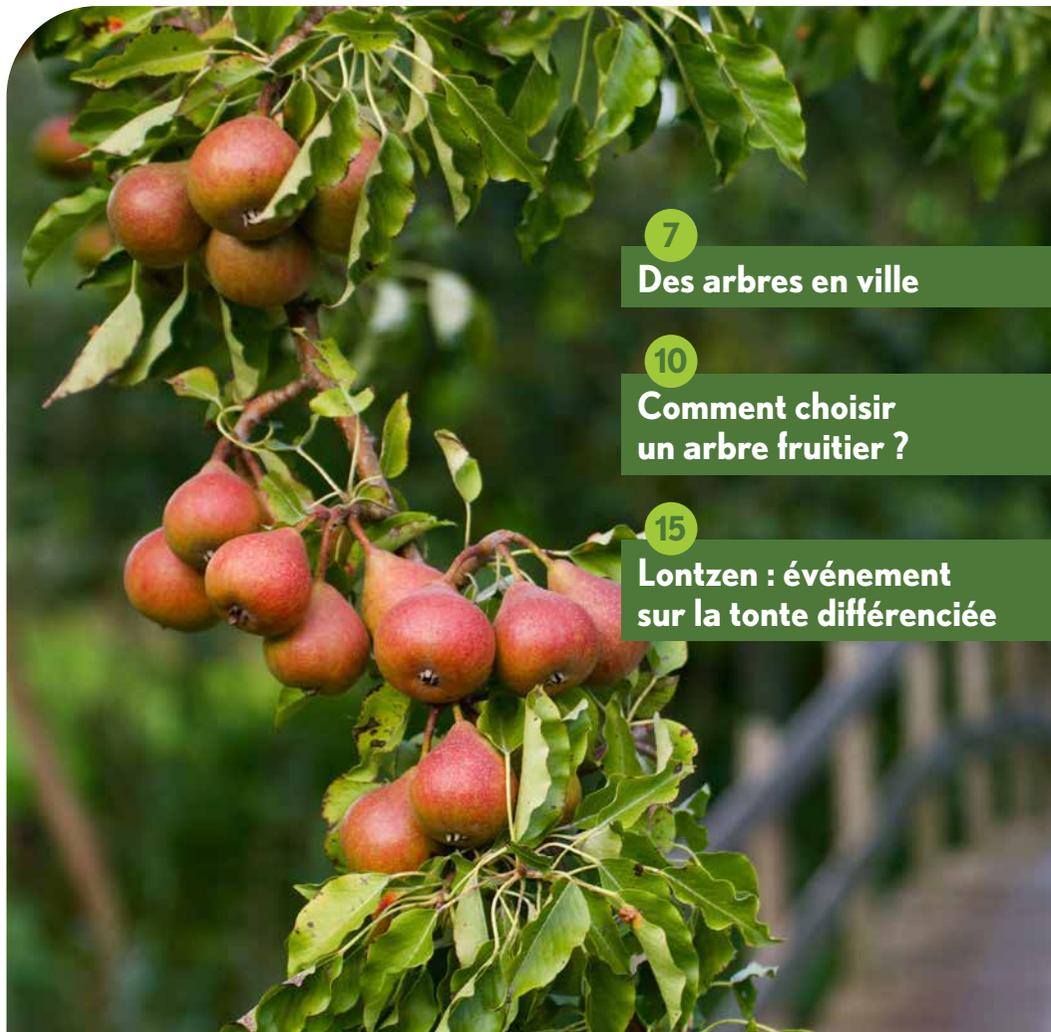
Des arbres en ville

10

**Comment choisir
un arbre fruitier ?**

15

**Lontzen : événement
sur la tonte différenciée**



Sommaire

Novembre 2022 : formations phytolice	2
Ambrosie : résultat de deux années de traque	3
Les problèmes fréquemment rencontrés par les communes	5
Des arbres en ville : quelques outils pratiques et références	7
Comment choisir un arbre fruitier ?	10
Que faire dans son gazon au début de l'automne ?	13
Lontzen : événement sur la tonte différenciée	15
Une nouvelle saison pour Wallonie en Fleurs	16
Gestion des abords des infrastructures sportives	17
Démonstration de machines pour les voies de chemins de fer touristiques	17
L'agent 00phyto	18



M. Delicour

Novembre 2022 : Formations phytolice

Il vous manque des points pour prolonger votre phytolice ? Adalia 2.0 organise au mois novembre deux formations comptant pour le renouvellement des phytolice P1, P2 et P3.



Programme :

17/11/22 de 10h à 12h : Les plantes invasives, que peut-on faire ?

24/11/22 de 10h à 12h : Reconnaissance des maladies et ravageurs, lutte biologique.

Plus d'informations :

Pierre-Laurent Zerck :
pierre-laurent@adalia.be
0493/458104



Ambroisie :

Résultat de deux années de traque



Depuis maintenant deux saisons de végétation, l'Observatoire Wallon des Ambroisies met en garde contre une plante exotique envahissante émergente : l'ambroisie à feuilles d'armoise, une astéracée originaire d'Amérique du Nord et provoquant d'une part d'importantes allergies en été et d'autre part des pertes économiques importantes dans les cultures envahies.

Très présente dans le Sud de la France ou dans certains pays de l'Est, le changement climatique et cultural semble favoriser son installation dans notre région. Retour sur deux années de surveillance, de sensibilisation et de lutte contre cet envahisseur méconnu.

L'ambroisie pose-t-elle un problème en région wallonne ?

La plante est bien présente en Wallonie : 117 observations ont été rapportées en 20 ans, dont 45 en 2020

et 2021. Depuis quelques années, le nombre de nouvelles observations tend à augmenter, avec une proportion de populations préoccupantes à la hausse. En effet, si la majorité des populations recensées présentent peu de plantes, quelques-unes se comptent en centaines d'individus et risquent de devenir des foyers de dispersion. Malgré la gestion en 2020 et 2021, ces populations ne disparaissent pas dû à la forte présence de graines dans le sol. L'ambroisie peut en effet rester en dormance

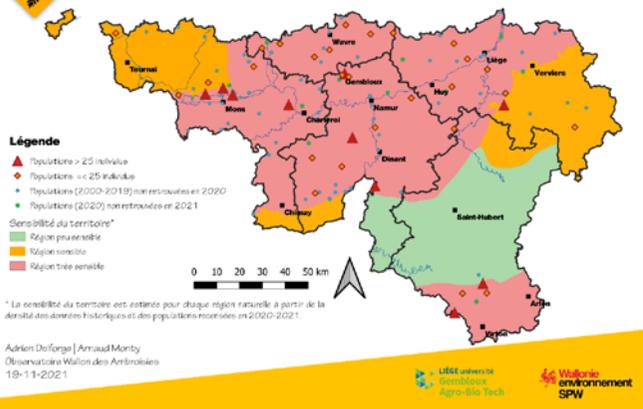
dans le sol plusieurs années, forçant la gestion à se faire en continu. Pire encore, certaines populations considérées « éradiquées » refont parfois surface, quelques graines résistantes ayant suffi à réinstaller l'ambroisie.

Cette plante invasive ne présente donc pas encore un danger en région wallonne, la pression de la plante n'étant pas encore trop importante à l'échelle de notre région. Cependant, sa présence est indiscutable et l'évolution des populations démontre qu'elle pourrait devenir préoccupante si aucune gestion n'est envisagée.

Comment arrive-t-elle chez nous ?

La plante est déjà durablement installée dans plusieurs pays européens, et les importations originaires de ces pays (Hongrie, sud de





la France, nord de l'Italie, etc.) ou du pays d'origine (USA, Canada) sont autant de portes d'entrée pour l'ambrosie. Etant une adventice des cultures de printemps et notamment des champs de tournesols, l'ambrosie utilise les mélanges de graines pour arriver en région wallonne. Ainsi, sur les 37 populations recensées en 2021, 21 sont proches d'un site de nourrissage pour oiseaux (poulailler, mangeoire, site de nourrissage pour oies sauvages ou canards, etc.) incriminant donc les mélanges de graines à destination animale.

Toujours en 2021, l'Observatoire Wallon des Ambrosies a échantillonné plusieurs mélanges de graines pour

oiseaux et a relevé près d'un échantillon sur trois contaminé par au moins une graine d'ambrosie. L'AFSCA de son côté, en charge de l'analyse des échantillons de graines sur le marché, rapporte presque chaque année des dépassements du seuil (50mg/kg) fixé par l'Europe.

Qu'est-ce qu'on peut faire ?

La situation en région wallonne est encore sous

contrôle, mais la pérennité de cette situation ne tient qu'à vous ! Afin de mieux comprendre la répartition de la plante et coordonner la gestion, encodez vos observations sur les plateformes gratuites d'encodage telles qu'Observations.be ou iNaturalist. Nous retrouverons ainsi vos observations et prendrons contact avec vous pour gérer la plante et compléter notre base de données ! Signaler une ambrosie, c'est empêcher la propagation d'une espèce invasive qui menace notre santé. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Observatoire Wallon des Ambrosies à owa@uliege.be ou visitez notre site web sur <http://ambrosie.wallonie.be> !

Auteurs : Adrien Delforge ; Arnaud Monty



Fiche N°3 - Les problèmes fréquemment rencontrés par les communes

Les grandes surfaces en gravier

Les grandes surfaces en gravier peuvent quelquefois être difficiles à entretenir et par conséquent être assez chronophages.

Pourtant, plusieurs alternatives s'offrent à vous pour faciliter l'entretien.

Enherber plutôt que désherber

Si l'espace n'est pas fréquenté par des véhicules, cette technique permettra de réduire l'entretien à de la tonte, tâche beaucoup moins fastidieuse qu'un désherbage manuel ou à l'aide de machines de désherbage.

La mise en œuvre est identique à celle utilisée dans les cimetières. Laissez une couche de gravier de 5 cm maximum, retournez le sol à l'aide d'un motoculteur ou d'une herse rotative et semez. Il est conseillé d'utiliser un mélange à croissance lente et résistant au piétinement.

En plus de faciliter l'entretien, cette alternative permet de « noyer » les éventuelles adventices qui pourraient



apparaître dans le gazon. En effet, une fois que le gazon aura recouvert l'espace, les « herbes indésirables » passeront plus facilement inaperçues que dans un espace minéralisé. Vous pouvez également opter pour un enherbement spontané.

Et pour les parkings ?

Pour les parkings en gravier, vous pouvez également opter pour la végétalisation soit en mettant en place des dalles alvéolées soit un parking

en « gravier-gazon » (lors de la création de nouveaux parkings).

Marche à suivre :

- Dégrapper le sol sur 40-50 cm environ (si terre végétale, creuser jusqu'à la couche de sous-sol) ;
- Mise en place d'une grave Ø30-60 mm sur 25-30 cm et compactage ;
- Mise en place d'un mélange terre pierre, 20-80, sur 10 à 15 cm, léger compactage et ensemencement

avec variété spécifique (résistance à la sécheresse et au piétinement) ;

- Mise en place d'une couche de gravier de finition (gravier roulé ou concassé) de maximum 3 cm.

Utiliser des machines de désherbage alternatif

Si la végétalisation de l'espace n'est pas possible, vous pouvez vous tourner vers des machines de désherbage alternatif. Bien qu'efficaces, ces machines demandent un certain nombre de passages. Elles vous permettront néanmoins d'arracher la plante avec l'entièreté de son système racinaire.

Les désherbeurs thermiques sont quant à eux déconseillés pour les grandes surfaces.



Des arbres en ville :

quelques outils pratiques et références

Face à une population urbaine mondiale en croissance et aux changements climatiques, les arbres en ville ont beaucoup à offrir. Voici quelques-uns des services qu'ils peuvent fournir¹ :

- Le placement stratégique d'arbres en ville peut refroidir l'air entre 2° et 8°C.
- De larges arbres peuvent contribuer à la filtration dans l'air de polluants urbains et des particules fines.
- Un arbre peut absorber jusqu'à 150 kg de CO₂ par an participant ainsi à séquestrer du carbone pour limiter le réchauffement climatique.
- Il est également prouvé que la présence d'arbres augmente la santé physique et mentale des riverains.

Planter des arbres oui, mais en respectant **des bonnes pratiques**. En effet, pour remplir ces missions, un arbre ne doit pas être en « stress », c'est-à-dire qu'il doit avoir des bonnes conditions de vie pour

se développer correctement : un accès à l'eau et à un bon sol, de la place pour son développement, une limitation des « agressions » urbaines (stationnement de voitures, tassement du sol, blessures lors du débroussaillage, ...). Enfin, les avantages cités ci-dessus sont principalement effectifs lorsque l'arbre a atteint sa maturité. Il est donc urgent de prendre soin de nos arbres en place.

Quelques points clés :

- En premier lieu, on veillera à « **mettre le bon arbre au bon endroit** », en anticipant son développement futur et l'espace dont il devra donc disposer. Il sera planté à bonne distance des différents réseaux, qu'ils soient aériens ou souterrains, ainsi que des constructions et des voiries. Il est essentiel de prévoir une fosse de plantation suffisamment vaste pour permettre aux racines de s'épanouir.

Pour vous aider à choisir :

La plateforme hollandaise TreeEbb conçue pour et par les professionnels du végétal <https://www.ebben.nl/fr>

Vous pouvez trouver des arbres en fonction de différents critères : forme de l'arbre, lieu d'emplacement (parking, place, cimetière, ...).

- **Attention au drainage et à l'accès à l'eau** : le manque d'eau limite à la fois la durée de vie et le rythme de croissance de l'arbre, mais son excès crée dans le sol des conditions anaérobiques



En plaçant une bordure sur-élevée, l'eau de ruissellement ne peut pas accéder à l'arbre.

¹ <https://www.fao.org/forestry/communication-toolkit/76376/fr/>



La tonte différenciée peut être une solution pour préserver l'arbre

(absence d'oxygène) mortelles aux racines. Quelques éléments simples :

- Augmenter autant que possible la taille de l'ouverture de surface autour de l'arbre.
- Utiliser des revêtements perméables.
- Saisir toutes les opportunités de créer des tranchées de plantation continues.
- On veillera également à **protéger le pied de l'arbre**, en installant des végétaux ou en apposant une protection.
- On appliquera également une taille de formation durant les premières années de l'arbre afin d'adapter sa forme aux contraintes du site. Par la suite, **la taille rai-**

sonnée sera pratiquée pour ne pas l'affaiblir.

- **Privilégier les plantations d'automne** : une des conséquences des changements climatiques est la sécheresse printanière. Face à cela, il vaut mieux planter en automne et permettre aux plants de développer leurs racines pour éviter de nombreuses mortalités face à des étés comme cette année.



Exemple de tronc endommagé par le débroussaillage



Taille drastique à bannir

Pour aller plus loin :

- « Le patrimoine arboré » Fiche technique d'Adalia 2.0. https://www.adalia.be/sites/default/files/media/resources/Fiche_PatrimoineArbore.pdf
- « Arbres en milieu urbain Guide de mise en œuvre » Trees and Design Action Group (TDAG) 2016. Le TDAG rassemble des citoyens, des praticiens et des organismes publics et privés pour promouvoir le rôle l'arbre en ville - PDF dynamique <https://www.tdag.org.uk/arbres-en-milieu-urbain.html>



Plantation mécanisée de prairies fleuries

Commandez le printemps dès maintenant chez Verver Export

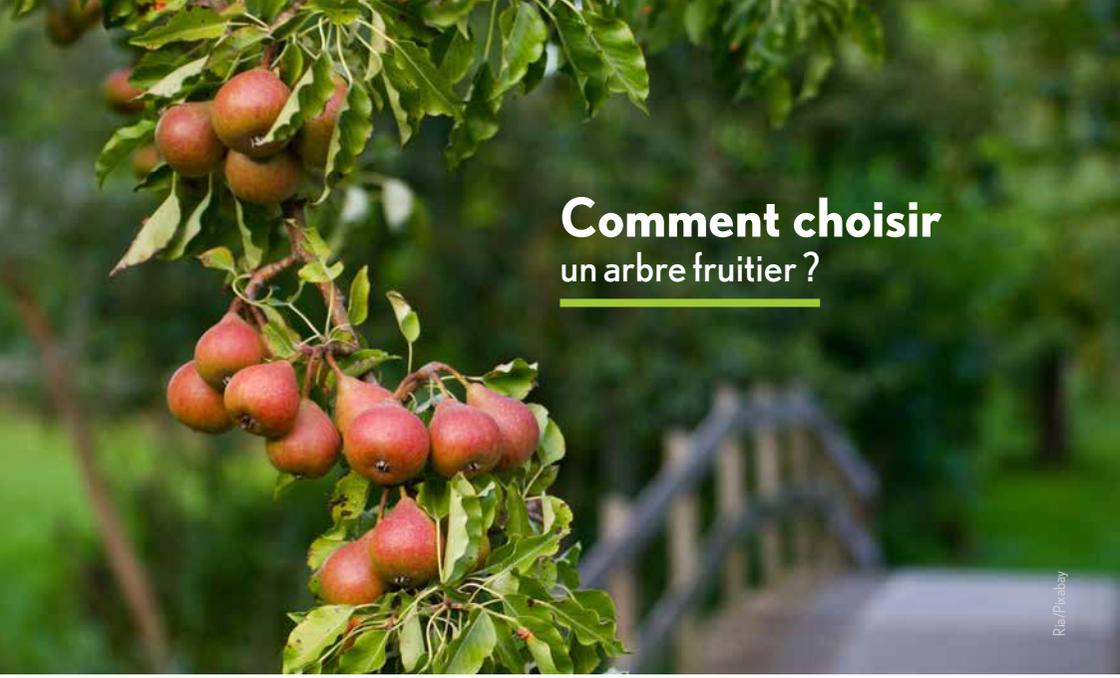


Agent Natura Loci
Michel Dereau

info@naturaloci.be
Tél: +32 488 25 05 35
www.ververexport.be

Plantation mécanisée
Créative, économique & durable





Comment choisir un arbre fruitier ?

Rita Piretley

Les collectivités se lancent parfois dans la plantation d'arbres fruitiers dans le cadre d'une subvention ou d'un projet participatif (PCDN). Nous avons la chance, en Wallonie, de posséder un patrimoine fruitier exceptionnel d'une rare diversité. Il existe en effet des centaines de variétés de pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers... Comment (bien) choisir ?

La création d'un jardin fruitier ne s'improvise pas, elle doit être réfléchie pour prendre en compte les contraintes de son environnement afin de choisir un arbre fruitier bien adapté à l'emplacement prévu. Plusieurs critères sont à prendre en considération: le port de l'arbre, la saveur du fruit, la résistance aux maladies, la rusticité, les besoins en eau et lumière, le potentiel de croissance, la taille adulte, ...

Selon nous, la sensibilité aux maladies et la rusticité restent les critères les plus importants dans une gestion « zéro pesticide ». En effet, le climat (normalement) humide de nos régions est propice au développement des maladies fongiques (oïdium et tavelure) sur nos plantes cultivées. Mais les traitements à répétition avec des produits fongicides ne sont pas inévitables ! Le choix doit se porter sur des variétés de plantes

peu sensibles aux maladies, ne nécessitant pas de traitement phytosanitaire. En voici des exemples.

Des fruitiers certifiés

Les variétés fruitières sélectionnées par le Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (variétés « RGF-Gembloux ») sont à privilégier étant donné leur bonne rusticité et leur adaptation au terroir avec une bonne tolérance aux maladies. Ain-



si, lorsque vous achetez un arbre chez votre pépiniériste, cherchez une étiquette dotée du logo 'Certifruit' qui reprend l'identité complète de votre arbre fruitier et un numéro d'identification qui

garantira sa provenance. Bien entendu, des pépiniéristes expérimentés peuvent vous conseiller certaines anciennes variétés non-labellisées tout aussi intéressantes.

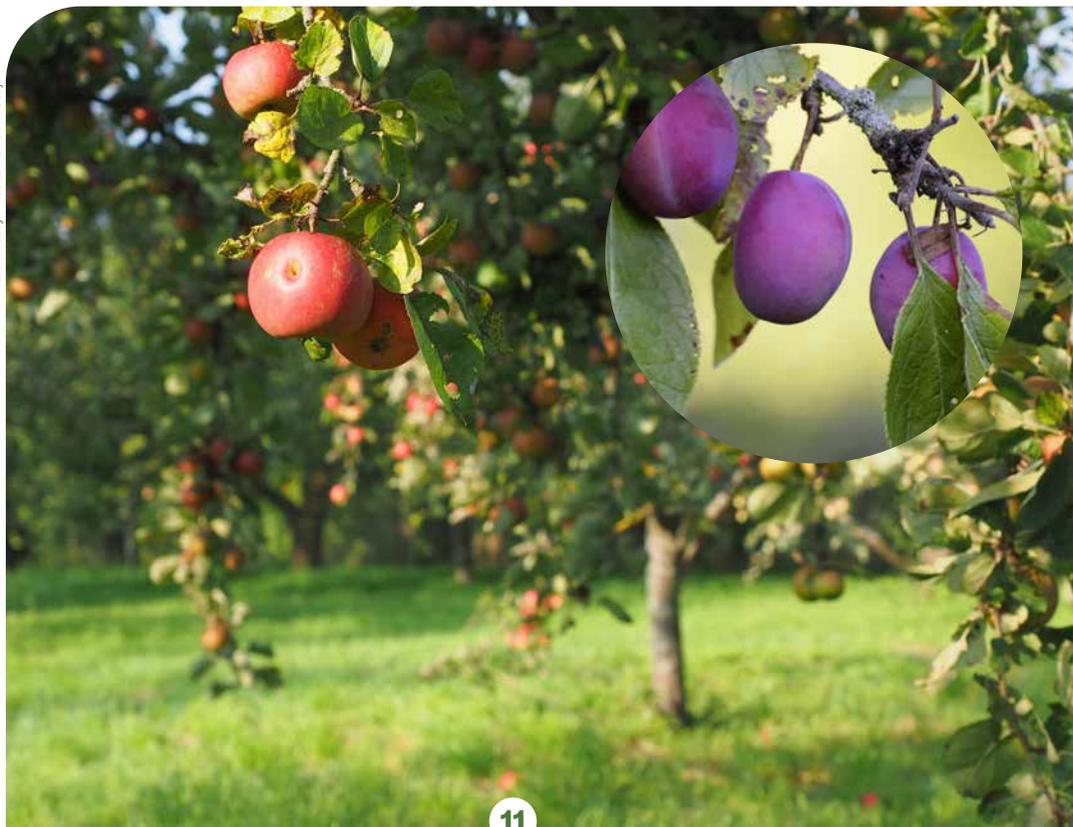
Un outil d'aide à la plantation

Le site internet Biodimestica a été créé suite à une collaboration entre le Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W) et le Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG)

des Hauts-de-France afin de recommander des variétés rustiques adaptées aux différents terroirs des deux régions. Ce site est une véritable mine d'informations avec un outil de recherche pour des personnes porteuses de projet de plantations.

Pour en savoir davantage sur le label « Certifruit » : www.certifruit.be

Pour le lien vers le site de Biodimestica : biodimestica.eu



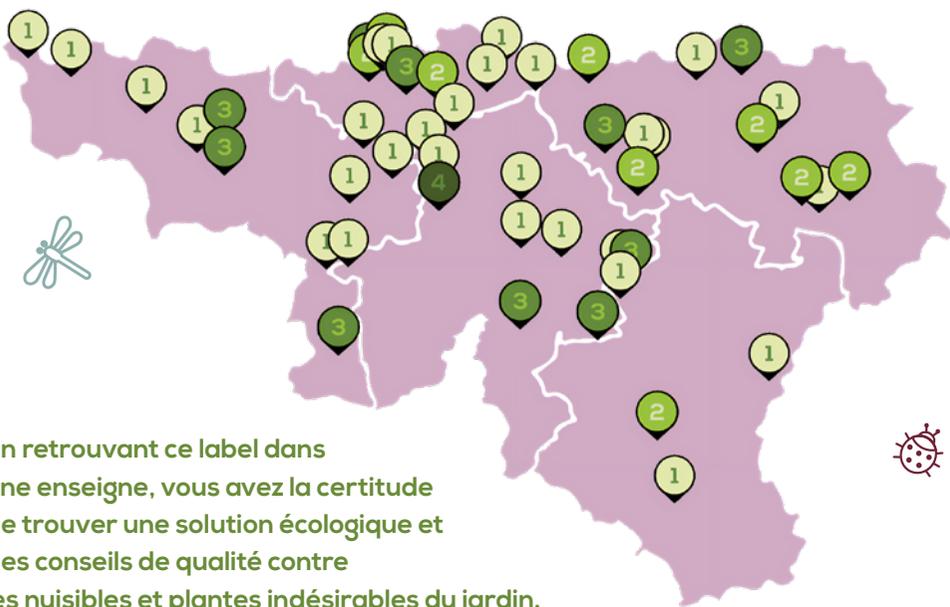
JARDINERIES LABELLIÉES



Partout en Wallonie, des jardinerie s'engagent en faveur des alternatives aux pesticides.



4 niveaux d'engagements



En retrouvant ce label dans une enseigne, vous avez la certitude de trouver une solution écologique et des conseils de qualité contre les nuisibles et plantes indésirables du jardin.



Rejoignez notre page Facebook
ou rendez-vous sur
www.jardinersanspesticides.be

adalia:



Que faire dans son gazon

au début de l'automne ?

Vous souhaitez redonner vie à votre gazon après les fortes chaleurs de cet été, voici quelques actions que vous pouvez réaliser dès l'automne. Toutefois, étant donné que la période de sécheresse semble perdurer, il est prudent d'attendre les premières pluies et la baisse effective des températures avant d'agir.

Scarifier

Comme au printemps, il est important de scarifier la pelouse en automne. Cette action mécanique éliminera le feutre, la mousse et une partie des herbes indésirables. En plus, cette action aérera votre gazon et lui permettra de mieux assimiler l'eau et les nutriments. Pour une meilleure efficacité, scarifiez votre gazon en effectuant un quadrillage (une fois horizontalement et une fois verticalement). Il est également conseillé de tondre avant une scarification. Vous pouvez également chauler votre gazon après scarification afin de faire remonter le pH de votre sol et limiter ainsi l'apparition de mousse.

Regarnir

Votre gazon a souffert de la chaleur durant l'été et des trous sont apparus ? Pas de panique, le mois de septem-

bre est le moment idéal pour regarnir votre gazon. En effet, en effectuant un sursemis en septembre, les graines vont profiter des pluies d'automne et votre gazon sera bien en place pour le printemps. Lors du regarnissage de la pelouse, l'idéal est de recouvrir les graines de quelques millimètres de terreau ou de compost et de rouler le tout avec un rouleau à gazon et d'arroser en pluie fine. Prévoyez un apport d'engrais organique (à assimilation lente) lorsque l'herbe commence à ne plus pousser, soit fin octobre le plus souvent. Comme pour la scarification, il est préférable de tondre au préalable.

La tonte

Il est conseillé de ne pas tondre trop souvent en automne afin de ne pas fragiliser le gazon. De plus, l'herbe poussant moins rapidement, cela n'est pas nécessaire. Si les fortes chaleurs ne sont plus présentes, on peut tondre plus bas qu'en été. Par contre, lors de la dernière tonte, on peut couper l'herbe plus haut (5cm) afin de la rendre plus résistante aux maladies.

Que faire de vos feuilles mortes

Le ramassage des feuilles mortes est un travail assez chronophage. Or, il est tout à fait possible de valoriser



ce « déchet » et ainsi gagner du temps.

Les mulcher !

Les feuilles mortes peuvent être broyées à l'aide d'une tondeuse mulcheuse et laissées sur place. Néanmoins, il est important de vérifier que ces feuilles ne soient pas minées ou atteintes pas des maladies fongiques. Dans ce cas, il est nécessaire de les ramasser.



Les utiliser comme paillage

Les feuilles mortes peuvent bien entendu être utilisées comme paillage afin d'éviter l'apparition des herbes indésirables, limiter l'arrosage et favoriser la vie microbienne du sol. Attention, il est important d'en mettre une couche suffisante (7-8cm).

Ces feuilles mortes peuvent également être utilisées pour le compostage.



Fauchez les parties aménagées en tonte différenciée

Vous avez laissé votre gazon prendre un aspect naturel, le mois de septembre est le moment idéal pour la fauche. Le foin coupé peut être laissé sur place quelques jours pour favoriser la chute des graines et un sursemis naturel. Attention, n'oubliez pas d'exporter le produit de fauche afin de ne pas enrichir le sol et par conséquent, favoriser l'apparition d'herbes indésirables comme les orties.



Lontzen : événement sur la tonte différenciée

Afin de montrer concrètement ce que peut apporter comme bénéfiques une gestion différenciée des espaces verts et/ou publics, les conseillers ont organisé le 14 juin 2022, une visite de la commune de Lontzen sur le fauchage raisonné et la tonte différenciée.

Les objectifs de cette matinée étaient de montrer les avantages de la tonte différenciée et du fauchage raisonné, de présenter les différentes machines dont disposent les communes de Lontzen et de Welkenraedt pour l'entretien des zones fauchées ou tondues de manière différenciée et de favoriser les échanges

d'expérience entre agents communaux.

Cette matinée comptait une partie théorique avec des retours d'expérience des communes de Lontzen et de Plombières ainsi qu'une présentation sur le fauchage raisonné faite par une conseillère technique d'Adalia 2.0, ainsi

qu'une visite de terrain avec démonstration de matériels et explications des communes de Welkenraedt et de Lontzen. Étant donné la localisation de cet événement, l'organisation de la matinée s'est faite en français et en allemand (invitations, présentations power-point, explications, etc.) afin de permettre au plus grand nombre de participer.

Au total, une cinquantaine de personnes ont participé à cet événement. Les retours reçus ont été très positifs.



SEMENCES BULBES

info@naturaloci.be

0488/25.05.35



Végétalisation de cimetières communaux

Une nouvelle saison

pour Wallonie en Fleurs :



Wallonie en fleurs

Un tout grand merci à nos jurés de l'été pour leur participation de cette 6ème édition du Concours de Wallonie en Fleurs, par ordre alphabétique :

Adalia 2.0., Apitrees, Les Artisans du Végétal (Apiflora, Bota Concept, Horticulture Halleux, Pépinières Gérard Larsy & Fils, Pépinières de Louveigné), Cabinet de la Ministre Tellier, Centre d'Essais Horticoles de Wallonie, Comité Jean Pain, Commissariat au Tourisme (SPW), les deux Communes 3 fleurs 2021 (Andenne et Honnelles), Collège des producteurs, Direction de la Nature et des Espaces verts (SPW), Ecowal asbl, Faune et Biotope, Fédération Wallonne Horticole, GAL Culturalité en Hesbaye Brabançonne, GAL Nov'Ardenne, HECH - Haute Ecole Charlemagne, MD Jardinier-Paysagiste, Nature et Progrès, Province du Brabant Wallon - Opération Villes et villages fleuris.

Félicitations aux 20 communes pour leurs réalisations, leur visite guidée et leur écoute attentive des conseils prodigués par les jurys d'experts.

Si nous devons retenir quelques mots clés qui représentent au mieux l'édition 2022 de « Wallonie en Fleurs », nous retiendrions : des beaux fleurissements différenciés, adaptés aux fonctions des lieux (centre, périphérie, entrées des villes et villages, ...), des aménagements composés de plantes vivaces en pleine terre, des parterres bien paillés, des fleurs mellifères, des cime-

tières végétalisés, des jardins partagés, ... En définitive, ces réalisations ont permis à la fois d'améliorer le cadre de vie par leur esthétisme tout en apportant un support pour la biodiversité locale.

Les résultats seront proclamés lors d'une remise de prix le 10 novembre 2022. Les informations pratiques suivront !

Pour plus d'images et de détails, visitez notre site internet ou abonnez-vous à notre page Facebook : @WallonieEnFleurs

Quelques images de cette nouvelle saison de fleurissements :



Gestion des abords des infrastructures sportives

Le 16 juin dernier, Adalia 2.0 a organisé en collaboration avec l' AES et Saint-Ghislain Sport une journée sur l'entretien des abords des terrains de sport.

L'objectif était de sensibiliser les services publics et les gestionnaires d'infrastructures sportives aux alternatives aux pesticides. La demi-journée a commencé avec une présentation théorique sur la gestion des abords de terrains de sport. Après la présentation, le stade Saint-Lô, situé sur la commune de Saint-Ghis-

lain, nous a accueilli afin de permettre aux participants de voir et essayer différentes machines de désherbage alternatif présentées par plusieurs fournisseurs. Une vingtaine de personnes ont participé à cette matinée.

Vous souhaitez obtenir des conseils d'entretiens pour les abords de vos infrastructures sportives (parking, parterres, sentiers,...), n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse suivante : faciliteurspro@adalia.be



Démonstration de machines pour les voies de chemins de fer touristiques

Le 9 septembre 2022, l'asbl Adalia 2.0 et l'asbl Corder ont organisé une après-midi dédiée à l'entretien sans pesticides des voies de chemins de fer touristiques et leurs abords. Cet événement fait

suite à l'interdiction pour les sites touristiques d'utiliser des pesticides pour l'entretien de leurs espaces.

Le début de l'après-midi était consacré à des présentations

théoriques qui ont permis de mettre en avant les solutions et les difficultés rencontrées par les gestionnaires. La suite de la journée était consacrée à des démonstrations de machines de désherbage alternatif afin de sensibiliser le personnel technique des sites touristiques aux nouvelles techniques de désherbage.

Cet événement a été organisé au musée du chemin de fer des trois vallées et a rassemblé une trentaine de personnes.





L'agent 00phyto

Monsieur,

Souvenez-vous l'été dernier, je suis parti en vacances en Wallonie, charmante petite contrée située au nord de la France. Or, un soir, je fus pris d'un terrible coup de blues et afin d'éviter que mon séjour se transforme en voyage au bout de l'ennui, je décidai d'aller me promener sur le boulevard. Durant mon parcours, j'ai été confronté à plusieurs autochtones entretenant leurs propriétés.

Ma première rencontre fut avec un particulier essayant littéralement de Kramer ses pissenlits à l'aide d'un outil ressemblant de loin à un lance flamme. Il était envahi de pissenlits qu'il les attaquait de par dieu histoire d'augmenter l'efficacité. Assez intrigué, je lui demandai ce qu'il était en train de faire. Il m'expliqua que ça faisait des semaines qu'il luttait contre ces mauvaises herbes à l'aide d'un chalumeau mais que rien ne marchait. "Pourtant je les cuis jusqu'à la racine!", précisa-t-il. Effectivement, il avait transformé son pissenlit jaune en pissenlit... noir mais celui-ci ne disparaissait pas pour autant. "Regardez mon sentier, continua-t-il, on est parti pour la gloire"! Patient, tel un anglais, je lui expliquai qu'il ne servait à rien de rester une minute sur chaque pissenlit mais qu'un simple coup de chaud suffisait afin de donner un choc thermique aux adventices. Ou mieux, encore mieux, mille fois mieux, un bon outil manuel comme une gouge fera l'affaire et votre jardin sera plus clint. Et puis les pissenlits sont extrêmement utiles aux insectes pollinisateurs, pensez-y! Content, il se remit à la tâche en suivant mes conseils.

Je continuai ma promenade et là je tombai sur Roberto en train de tondre sa pelouse. "Tout va bien monsieur? lui demandais-je". "Bénéni me répondit-il! Je ne m'en sors pas avec mon

gazon". Il m'expliqua qu'il voulait que son gazon soit le plus beau possible afin de concurrencer celui de son voisin qui ressemblait à un gazon de golf. Et oui, l'herbe semble toujours plus verte ailleurs. Mais, je le mis en garde que tondre son gazon trop bas risquait de le rendre beaucoup plus sensible à la sécheresse et qu'il risquait de brunir durant l'été et les fortes chaleurs et que dans quelques semaines, le gazon de son voisin n'aura rien à envier à un décor de western. Je lui expliquai également qu'elle pouvait laisser des zones refuges dans son jardin pour la petite faune.

Pour finir, je tombai sur une pâture fréquentée par des moutons à l'allure plutôt sympathique et je voyai une personne en train de pousser ces moutons dans un abri de fortune. "C'est incroyable me dit-il ! Ces sales bêtes ne veulent jamais rentrer dans l'abri. Et elles ne se plaignent jamais, pas un bêlement, c'est le silence des agneaux ! Au printemps je peux encore comprendre mais en hiver, c'est pareil, elles restent dehors. Quand je pense au temps que ça m'a pris de construire ce palace quatre étoiles". Je lui expliquai qu'il avait opté pour des moutons de Soay, moutons très résistants aux températures extrêmes et que son abri était donc accessoire. Alors qu'il partait dépité, je le surpris quelques minutes plus tard en train de danser avec les moutons. Bref, les mystères de la Wallonie.

Je continuai ma promenade tranquillement et je fus pris par un certain élan de positivisme. Car même si le changement peut faire peur, une bonne communication permet de désamorcer pas mal de situations.

Agent 00phyto



Info zéro Phyto adalia:

Equipe des conseillers techniques «zéro pesticide» :

- **Thibaut Mottet** : 0483/44.00.94 - thibaut@adalia.be
- **Tiffany Frenkel** : 0486/36.07.30 - tiffany@adalia.be

Comité de rédaction/Editeur responsable

Thibaut Mottet et Tiffany Frenkel

Adalia 2.0 ASBL

Rue Nanon, 98 - 5000 Namur

info@adalia.be • www.adalia.be

N° d'entreprise : 0476.469.344 • BE 41 5230 8024 1610 (Triodos) • RPM : Namur

